

Avril 1955

NE PAS DIFFUSER

SOMMAIRE

	PAGES
1 - Origine du présent Fascicule de Documentation	2
2 - Domaine d'application	2
3 - Fonctions du personnel dans une Manutention courante	3
Schéma d'une manœuvre de manutention courante	3
Différentes fonctions : chef de manœuvre, signaleur, pontonnier	3
Réunion éventuelle des fonctions de chef de manœuvre et de signaleur	5
4 - Principes suivis pour l'établissement du tableau des gestes	5
Gestes des bras	5
Moyens accessoires (palettes, etc...)	6
5 - Définition et explication des gestes en vue de l'instruction	7
Généralités	7
Détail des gestes	7
Section 1 (n° 1 prise de commandement - n° 2 montée - n° 3 descente - n° 4 déplacement horizontal - n° 5 arrêt - n° 8 accompagnement)	8
Section 2 Réponse du pontonnier par signaux sonores ou lumineux	9
Section 3 Mouvements lents d'approche (n° 2 bis montée lente - n° 3 bis descente lente - n° 4bis déplacement horizontal lent)	10
Section 4 (n° 6 arrêt express - n° 7 fin de commandement - n° 9 déplacement d'un support de grue)	11
6 - Pratique d'emploi des gestes	11
Cas général - Gestes à employer	11
Action initiale	12
Suite des opérations	12
Fin de commandement	12
Accompagnement	12
Cas particuliers - Manœuvres délicates, ralentissement, etc.	12
Mauvais comportement de la charge	12
Commandement occasionnel avec un seul bras	12
7 - Mise en vigueur du tableau des gestes	13
Décision du chef d'établissement	13
Instruction	13

TABLEAU : voir planche hors-texte

ANNEXE

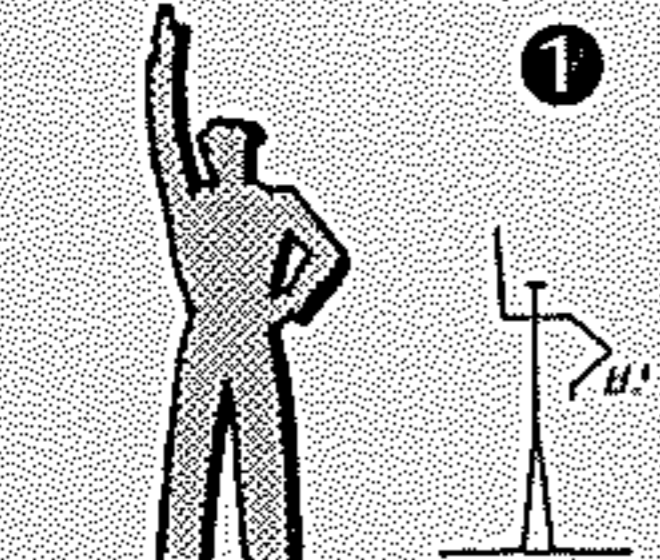
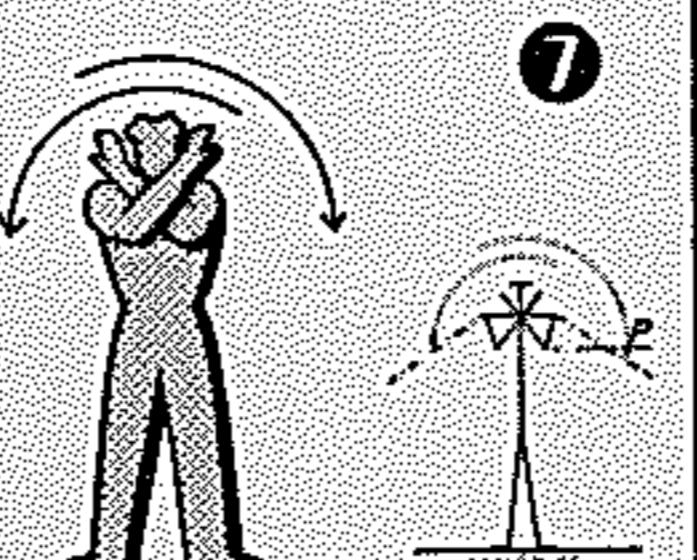
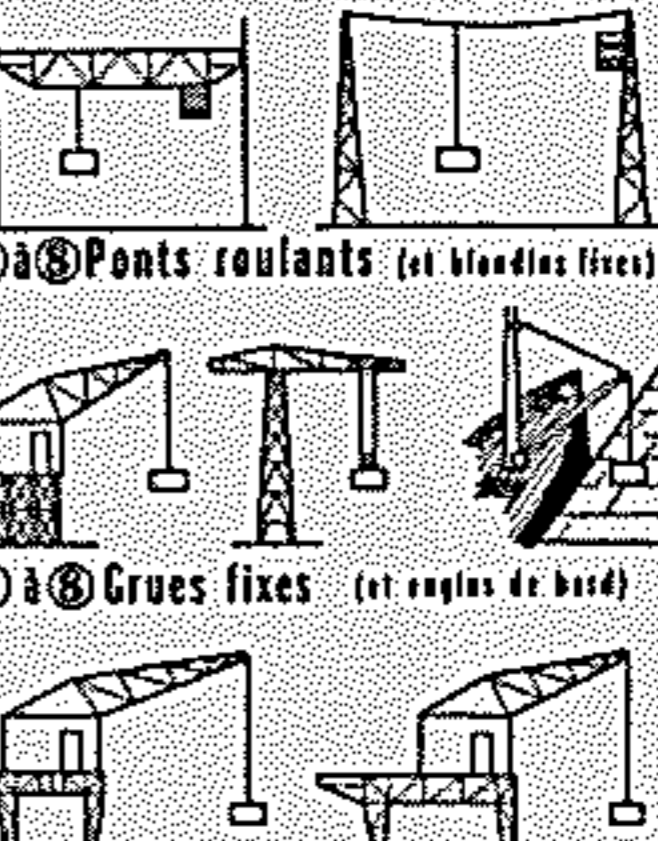

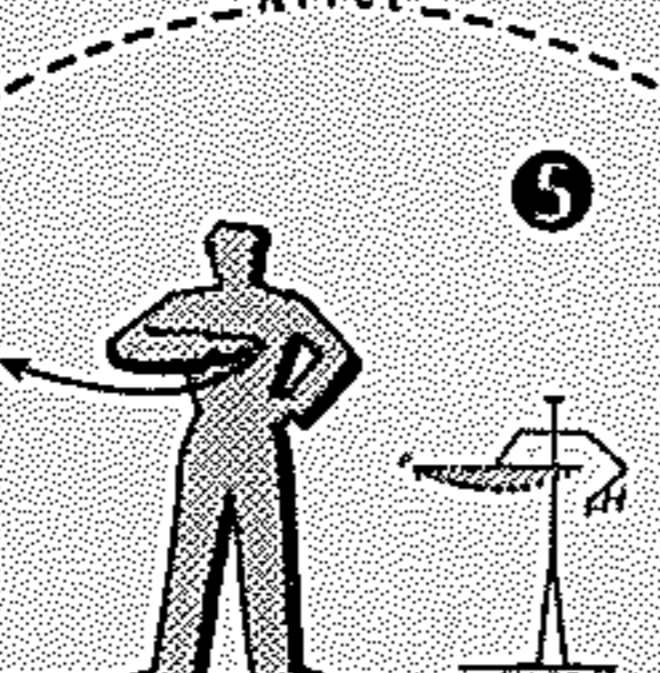
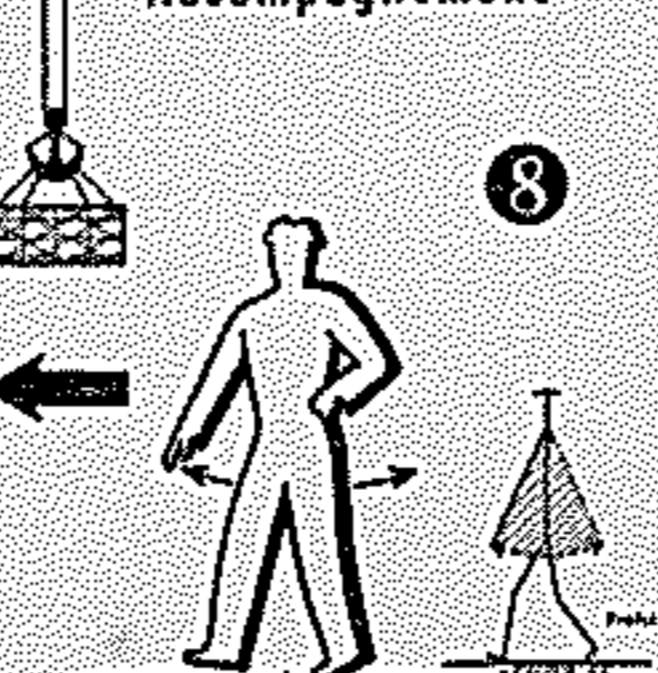
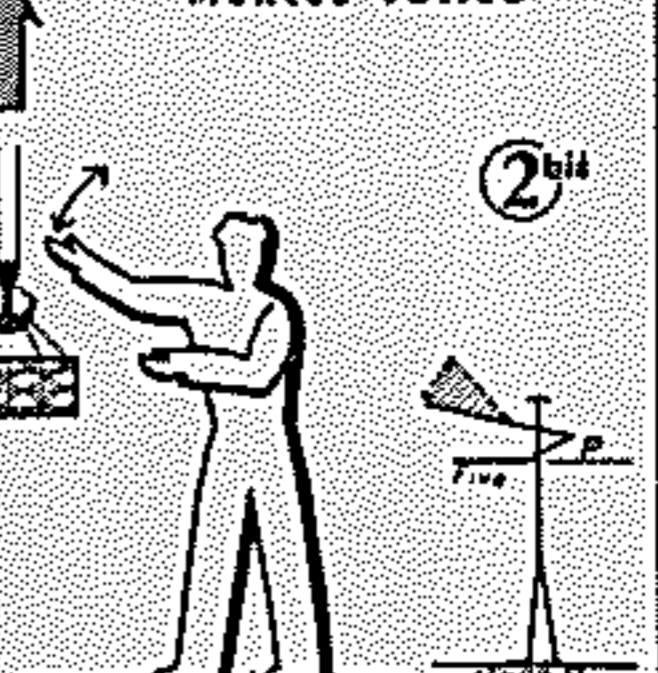
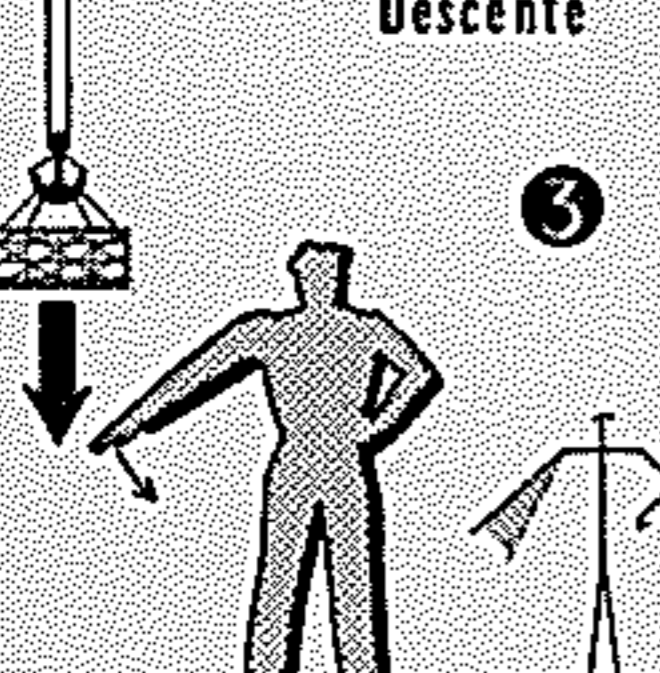
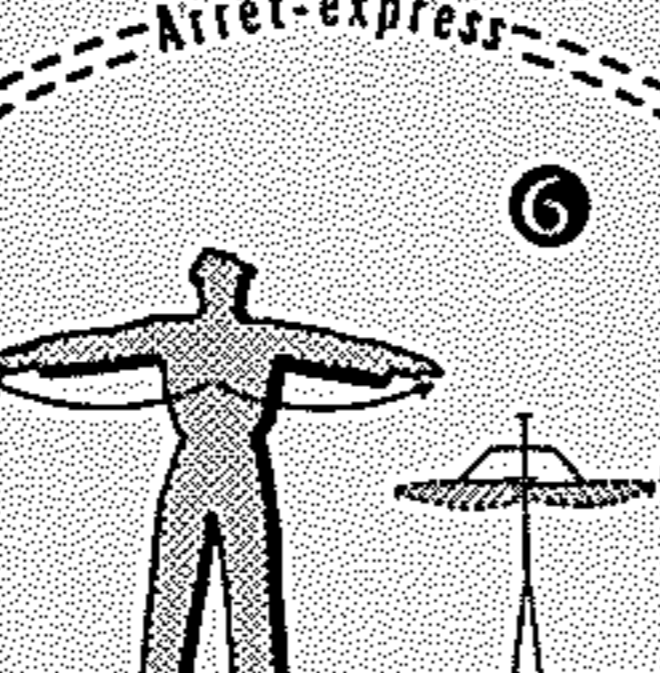

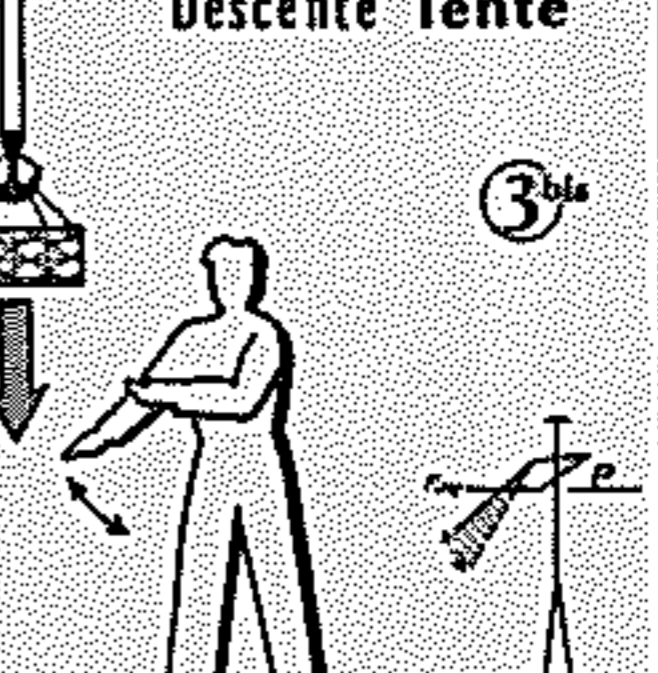
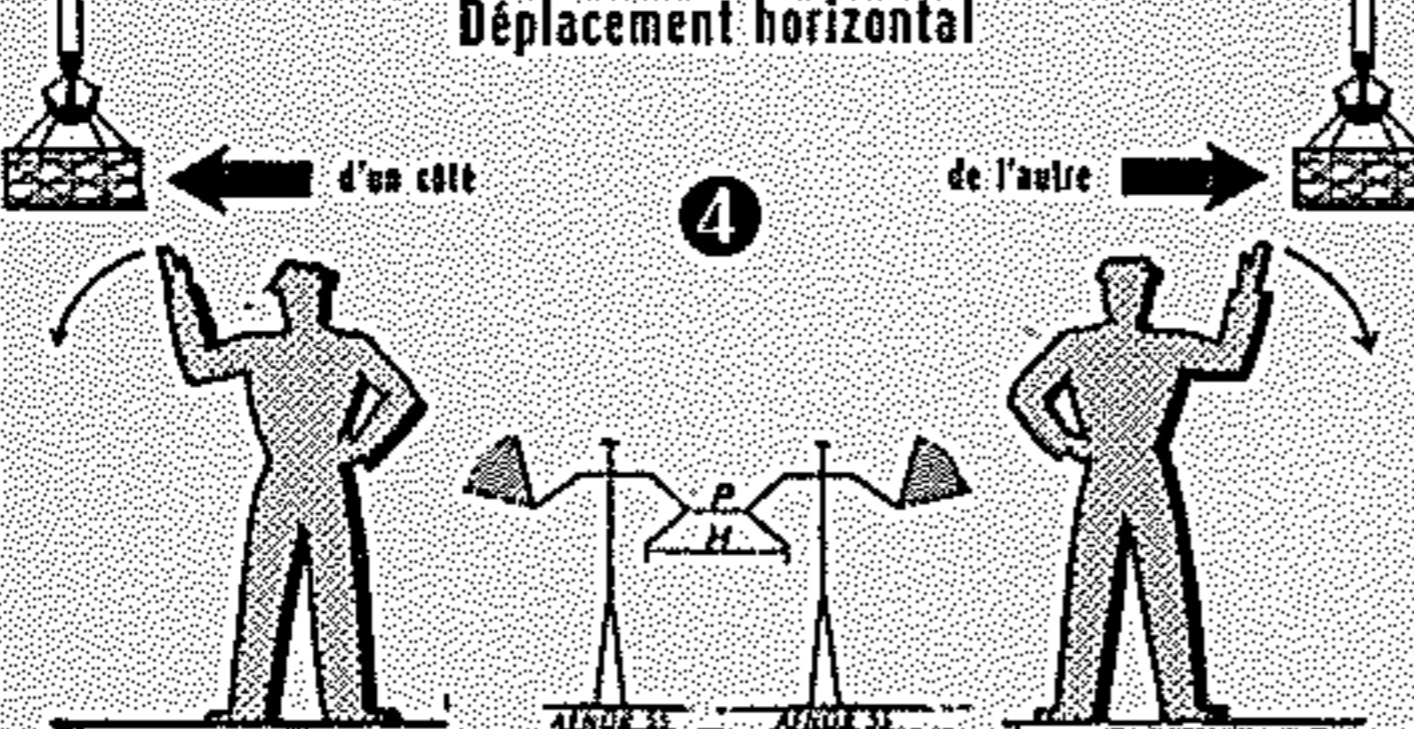
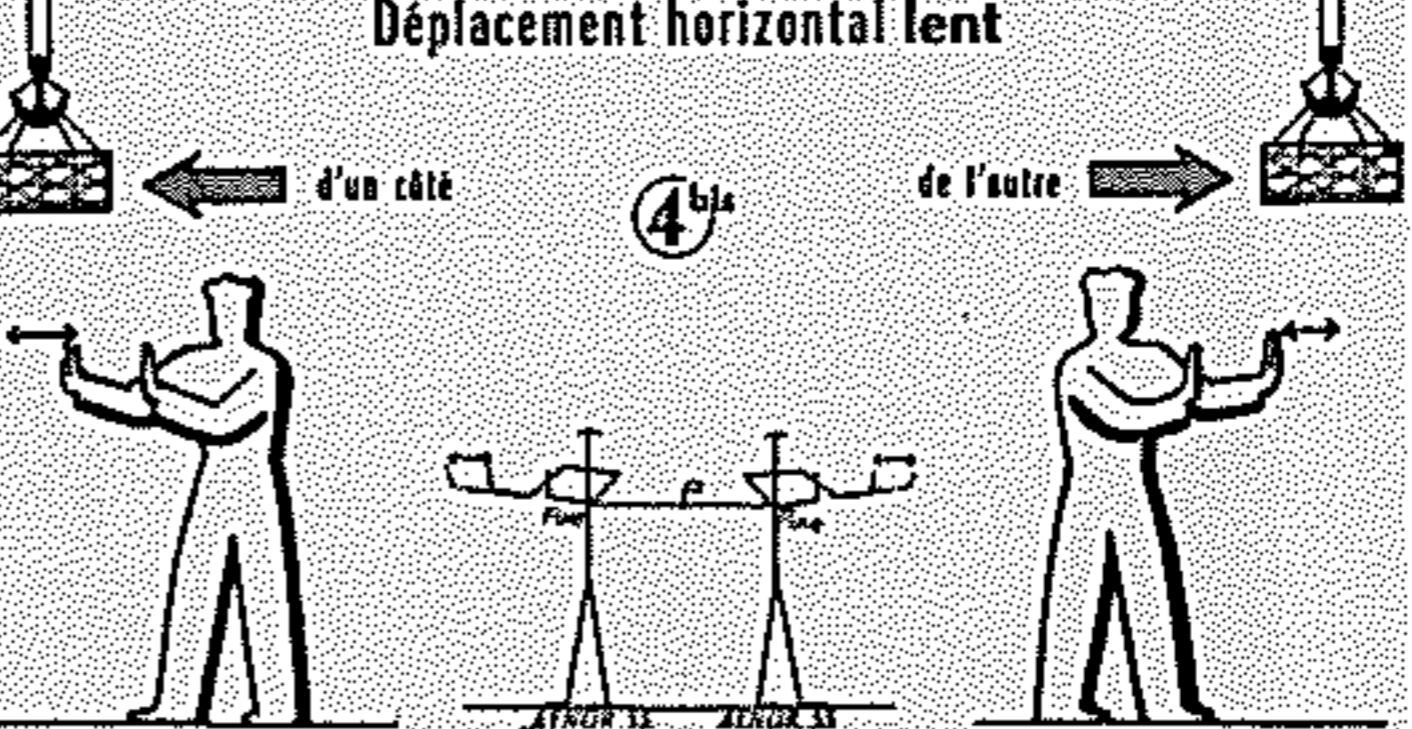
8 - Vocabulaire de service pour engins de levage	13
Utilité d'un vocabulaire	13
Choix des mots	13
Commentaires des termes	14
Téléphone	14
Présentation ordonnée du vocabulaire	15

GESTES DE COMMANDEMENT DES ENGIN DE LEVAGE

RECOMMANDÉS POUR LES MANUTENTIONS COURANTES DANS LES USINES ET CHANTIERS

Extrait du Fascicule de Documentation FD E n° 52-401 diffusé en avril 1955 par l'Association Française de Normalisation, 11, rue Notre-Dame des Victoires, Paris-2^e. (Reproduction interdite sans autorisation)

ments originaux qui seuls ont loi :
— Fascicule de Documentation FD E n° 52-401 « Gestes de commandement des engins de levage recommandés pour les manutentions courantes dans les usines et chantiers ».
— Tableaux extraits du fascicule, en format 27 x 42 et 64 x 100.
— Memento du signaleur, format de poche.

<p>Prise de commandement ou Attention <i>Préparez-vous à changer d'allure</i></p>  <p>Un poing sur la hanche (signe de commandement), l'autre bras tendu verticalement au-dessus de la tête reste immobile. SIFFLET (facultatif) : signal long.</p>	<p>Réponse du pontonnier à la Prise de commandement par signaux sonores ou lumineux</p> <p>Compris : Je vous obéis (1 signal bref) autres signaux</p> <p>Répétez : Je demande des ordres (2 signaux brefs)</p> <p>Garez-vous : Danger immédiat (signaux brefs et précipités) Appareil en détresse (ou signal continu)</p> <p>En marche libre : Appareil en déplacement (signaux isolés espacés)</p>	<p>Fin de commandement</p>  <p>Face au pontonnier. Les deux bras encadrant la figure se développent énergiquement jusqu'à la ligne de poitrine. Ce geste signifie : « Ce n'est plus moi qui vous donne des ordres ».</p>	<p>Le tableau est valable tel quel pour</p>  <p>① à ⑤ Grues mobiles (chantiers de bâtiment ou navals) ⑥ à ⑧ Grues fixes (et engins de bord) ⑨ à ⑩ Grues mobiles (chantiers de bâtiment ou navals)</p>
<p>Montée</p>  <p>Un poing sur la hanche, l'autre bras à demi-tendu vers le haut, au-dessus des épaules, faire tourner l'avant-bras.</p>	<p>Arrêt</p>  <p>Un poing sur la hanche, l'autre bras se déploie énergiquement à hauteur de poitrine. Le pontonnier doit arrêter l'appareil progressivement.</p>	<p>Accompagnement</p>  <p>Le signaleur s'avance dans la direction voulue. Un poing sur la hanche, l'autre bras tendu vers le bas est balancé le long du corps dans le sens de la marche.</p>	<p>Montée lente</p>  <p>De 3/4. L'un des bras est appliqué sur le corps à hauteur de poitrine. L'autre bras tendu, nettement au-dessus, paume vers le haut, fait un mouvement lent de va-et-vient.</p>
<p>Descente</p>  <p>Un poing sur la hanche, l'autre bras tendu vers le bas (la main à hauteur de la hanche, paume en dessous) s'abaisse énergiquement jusqu'à mi-chemin de la verticale.</p>	<p>Arrêt-exprès</p>  <p>Faire le geste d'arrêt simultanément des deux bras : soit a) pour terminer un mouvement, soit b) en raison d'un danger inopiné et immédiat.</p>	<p>Déplacement du portique Support de grue</p>  <p>De 3/4. Se placer dans la direction où le portique (chariot, support quelconque) doit être déplacé. Faire le geste de déplacement horizontal simultanément avec les deux bras.</p>	<p>Descente lente</p>  <p>De 3/4. L'un des bras est appliqué sur le corps à hauteur de poitrine. L'autre bras tendu, nettement en-dessous, paume vers le bas, fait un mouvement lent de va-et-vient.</p>
<p>Déplacement horizontal</p>  <p>Un poing sur la hanche, l'autre bras demi-tendu vers le haut fend l'air dans un plan vertical jusqu'à la ligne de poitrine, dans la direction où la charge doit être portée.</p>		<p>Déplacement horizontal lent</p>  <p>De 3/4. L'un des bras est appliqué sur le corps à hauteur de poitrine, l'avant-bras bien dégagé ; la main se silhouette verticalement, la paume vers l'extérieur. L'autre bras à peu près tendu, la main verticale à même hauteur que la première, fait le geste de repousser un objet dans la direction voulue, revient et recommence.</p>	

Bonhomme-type AFNOR



ATTENTION : La présentation du bonhomme-type est réservée à l'Institut National de la Propriété Industrielle, et protégée. Sa reproduction n'est autorisée qu'avec les qualifications de l'Association de Documentation.

AVIS

Pour la lecture du tableau, suivre l'ordre des numéros blancs sur noir. Remarque qu'il y a 3 numéros bis correspondant aux gestes les plus fréquents et les plus importants. Les numéros bis correspondent aux gestes les plus usuels.

RÈGLES - Le signaleur est le guide du pontonnier pour le déplacement de la charge suspendue ou du tranché vide. Avant tout il se fait reconnaître comme chef par le geste prise de commandement. Il doit commander énergiquement. Le signaleur commande successivement les déplacements simples que peut donner le pont ou la grue : montée, descente, déplacement horizontal dans l'axe ou par le travers. Le geste marque à la fois la nature du déplacement et l'ordre d'exécution. Seul pour les mouvements lents (gestes 2 bis, 3 bis, 4 bis). Le signaleur n'est pas tenu de renouveler le geste. Il surveille la tenue de la charge au départ et en déplacement, dans la zone dans laquelle il est chargé. Il n'a pas besoin de regarder le pontonnier pour les gestes "prise et fin de commandement". Le pontonnier obéit au signaleur à l'arrêt. Il continue le mouvement prescrit, jusqu'au geste suivant. Le pontonnier ne bouge pas s'il ne voit pas bien le geste, ou si deux personnes prennent le commandement simultanément ; il demande alors des ordres. Le pontonnier suspend un déplacement s'il y a danger ou si les consignes d'emploi du pont ne permettent pas de le poursuivre ; il demande des ordres.

Conseils - Avant de passer d'un mouvement rapide à un mouvement lent ou si en cas de mauvais comportement de la charge il est préférable d'avertir le pontonnier par le geste « Attention ».

Instruction du personnel : Pour l'instruction du personnel, se reporter à l'avis propre du fascicule de Documentation. (FD-E n° 52-401)

NOTE DE APPLICATION

Établissement : _____

Auteur : _____

Signatures : _____

Date : _____